

# Modalités de l'appel à candidature 2023 pour le Prix Annuel de la Société Royale des Sciences de Liège

## A qui s'adresse cet appel ?

- jeune scientifique préparant une thèse de doctorat ou l'ayant défendue après le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en totalité à l'ULiège ou en cotutelle ; ayant posé sa candidature au maximum 1 fois et n'ayant pas déjà été lauréat-e du même prix.
- dont la recherche fait partie d'un domaine relevant de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège. Sont donc éligibles les domaines suivants qu'ils soient théoriques, appliqués ou didactiques : biologie, chimie, géographie, géologie, mathématique et physique. Ces domaines sont à interpréter au sens large et dans tous les contextes (par exemple climat, environnement, océanographie, astrophysique,...).

## Comment concourir ?

- soumettre pour publication gratuite en open access dans le Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège un article remplissant les critères suivants :
  - l'article est rédigé en anglais ou en français et s'adresse à un public scientifique non-spécialiste en présentant de manière pédagogique un sujet en lien avec le domaine de recherche du candidat ou de la candidate
  - le candidat ou la candidate est l'unique auteur ; les contributions de collaborateurs ou collaboratrices peuvent être reconnues dans les remerciements
  - la longueur de l'article est comprise entre 4000 et 8000 mots, incluant les légendes des figures mais excluant la bibliographie
  - l'article est soumis en version pdf avec numérotation des lignes pour les besoins de l'évaluation; ultérieurement, les fichiers sources du texte (word, libre office ou latex) et des figures devront être communiqués selon les recommandations aux auteurs.
- accompagner la soumission des documents suivants :
  - un bref CV
  - une lettre du promoteur (ou des promoteurs en cas de cotutelle) de la thèse de doctorat, parrainant la candidature et autorisant explicitement la soumission de l'article
  - les autorisations de reproduction de figures (si d'application)
- envoyer le tout par email à l'Editeur du Bulletin ([georges.lognay@uliege.be](mailto:georges.lognay@uliege.be)) avec la Présidente de la Société ([B.Vertruyen@uliege.be](mailto:B.Vertruyen@uliege.be)) en copie pour le lundi 29 mai 2023 à minuit (heure belge) au plus tard

## Evaluation et octroi des prix

- Après vérification de la recevabilité des candidatures, chaque article soumis sera évalué selon la procédure en vigueur pour toutes les publications paraissant dans le Bulletin. Tous les articles soumis et jugés recevables seront publiés dans le Bulletin.
- La sélection pour l'octroi du prix sera réalisée par le bureau de la Société qui pourra se faire assister par des spécialistes externes. Les principaux critères d'évaluation sont la qualité de la rédaction, la pertinence scientifique et l'accessibilité du contenu pour un public scientifique non-spécialiste de la thématique. La décision d'octroi, finale et irrévocable, sera communiquée par e-mail.
- Jusqu'à 2 prix pourront être attribués, chacun d'un montant de 500 euros. Les articles lauréats seront publiés dans le bulletin en tant que "peer-reviewed invited papers". Les Prix annuels seront officiellement décernés durant la journée du colloque annuel de la Société Royale des Sciences de Liège fin novembre 2023.